

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1330/SG/AI nommant le Président du Tribunal du 2° degré dans le District de Djibouti.

n° 71-1330/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
9 octobre 1971

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1971

Date du numéro
25 octobre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Jan-François Carbonnières, attaché principal d'administration centrale de 1^{re} classe, délégué spécial au District de Djibouti, est nommé Président du Tribunal du 2^o degré dans le ressort dudit District. Avant d'entrer en fonction, M. Carbonnières prêtera le serment prescrit par la loi.